



AGEL ENTREPRISES

CONTRAT DE DISTRIBUTION

(valable pour la France et les DOM-TOM)

Agel Enterprises BV Westblaak 89 3012 KG Rotterdam The Netherlands

Tél. (en Italie) +39(0) 184 189 2292 – E.mail : ppiana@agel.com

Team Member

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____ N° Carte Identité (ou passeport) : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

☐ Vous relevez du régime des VDI (Vendeurs Distributeurs Indépendants)

Remplissez le formulaire ci-dessous :

N° Sécurité Sociale :

Si vous n'avez pas de carte de sécurité sociale merci d'en faire la demande auprès de votre centre le plus proche

(Joindre une photocopie de la carte vitale)

☐ Vous avez une autre entité juridique

Dénomination de la société où de l'entité juridique :

Adresse :

- Vous êtes inscrit au registre du commerce : Oui ☐ Non ☐

Si oui : N° RC (registre du commerce) :

N° Siret : (joindre un extrait K bis)

Vous êtes inscrit à un autre régime (artisan, autres) :

- Quel régime ? : N° de Siret :

TVA Intracommunautaire : Oui ☐ Non ☐

Si oui N° :

Carte bancaire : Visa ☐ Mastercard : ☐ AX : ☐ Autres (précisez) ☐

Nom du titulaire : N° de la Carte :

Date d'expiration : N° de cryptogramme (trois chiffres inscrit derrière votre carte) :

Compte Bancaire :

Nom de la banque : Nom du titulaire :

Adresse de la banque :

RIB : IBAN : BIC (Bank Identification Code) :

Sponsor

Nom : _____ Prénom : _____ Identifiant : _____

Email : _____ Tél : _____

Programme de livraison automatique

☐ Je choisis le programme de livraison automatique (*le programme débutera le mois suivant la date indiquée*) :

Date de livraison : ☐ 1^{er} ☐ 5^{ème} ☐ 10^{ème} ☐ 15^{ème} du mois

☐ Je ne désire pas de programme de livraison.

Quantité(s) (*indiquer le nombre de boîtes dans chaque case*) :

___EXO	___HRT	___MIN
___FIT	___FLX	___GLO
___UMI	___OM3	___AGELESS

Le seul engagement financier qu'il m'est demandé pour devenir Team Member est l'acquisition du Kit de démarrage qui comporte le matériel nécessaire à mon activité et qui couvre les frais d'ouverture de mon compte (25 €). En signant ce contrat je commande mon Kit de démarrage et je demande son expédition à l'adresse suivante : _____

Je sais et je donne mon accord pour que mes données personnelles et les informations concernant mes futurs achats fassent l'objet d'un traitement informatisé par la société Agel pour la gestion administrative de mon activité et le traitement de mes commandes. Ces données pourront être transférées vers un Etat qui n'est pas un membre de l'Union Européenne.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, je dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données.

Si je ne souhaite pas que les coordonnées me concernant soient exploitées à des fins commerciales, je coche la case ci-contre : ☐

Si je ne souhaite pas que mes coordonnées soient exploitées par une transmission à des tiers, je coche la case ci-contre : ☐

J'autorise la parution de ma photographie sur le site et sur les publications d'AGEL.

J'ai lu le présent contrat recto verso et pris connaissance des documents qui le complètent : le Plan de Rémunération, les « Règles et Procédures » et les Conditions Générales de Vente.

Ce contrat a été accepté par AGEL Entreprises et signé par le responsable autorisé, il prend effet à la date mentionnée ci-contre.

Date :

Signature du responsable Agel :

Je m'engage à respecter les conditions du présent contrat, je certifie être majeur et avoir la capacité de contracter. Je dispose d'un délai de 7 jours après la signature du contrat pour renoncer, par une lettre recommandée avec accusé de réception, à mon contrat et retourner en parfait état le Kit de démarrage qui me sera alors intégralement remboursé après déduction des frais de port.

Signature du Team Member :

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT DE DISTRIBUTION

1/ Conditions préalables

Si le Team Member demande à bénéficier du statut de Vendeur à Domicile Indépendant (VDI), il certifie qu'il n'est pas inscrit au Registre du Commerce ni à un Registre professionnel et qu'il veut exercer son activité à titre occasionnel. Si le Team Member est inscrit au Registre du Commerce, il s'engage à communiquer un extrait Kbis de moins de deux mois et d'informer AGEL dans les huit jours de sa radiation éventuelle.

2/ Objet du Contrat

Le contrat est conclu « Intuitu Personae », il concède au Team Member le droit d'acheter pour revendre, en France métropolitaine, les produits AGEL auprès d'une clientèle de particuliers en respectant la réglementation de la vente à domicile Articles L 121-21 et suivants du Code de la Consommation. L'activité consiste également à présenter à AGEL de nouveaux Team Membres. Si le Team Member souhaite présenter des personnes qui n'habitent pas la France métropolitaine, il devra vérifier au préalable que AGEL est présent dans ce territoire et utiliser les documents qui respectent la législation du pays.

3/ Durée

Le contrat prend effet à la date de signature du Team Member et se termine le 31 décembre de l'année en cours. Il est renouvelé chaque année au 1^{er} janvier par tacite reconduction sauf si l'une des parties résilie le contrat par une lettre recommandée avec accusé de réception au moins un mois avant la fin du contrat. Le contrat prendra fin si le Team Member n'adresse aucune commande à AGEL pendant trois mois consécutifs et résilie donc de fait son contrat. Chaque partie pourrait résilier le contrat si les obligations contractuelles ne sont pas respectées sans aucune indemnité ne soit due au titre de cette résiliation. À l'expiration du contrat, l'entreprise, appliquant l'Article L 122-6 du Code de la Consommation, reprend le stock de produits, sous réserve qu'il soit revendable en l'état, acquis au cours des douze derniers mois et les crédite sur la base du coût réel d'acquisition, déduction étant faite des commissions, primes ou bonus générés par ces achats, réduit d'une somme de 10 % de ce coût réel d'acquisition. La procédure appliquée pour cette reprise est conforme aux Règles et Procédures et en particulier à la règle 7.4.

4/ Marge et Commissions

Le Plan de Rémunération définit les marges, commissions et primes dont bénéficie le Team Member qui assume par ailleurs tous les frais professionnels, impôts et taxes liés à son activité. Pour le Team Member qui est VDI, seules les cotisations sociales sont versées par AGEL qui déduit des commissions la part à la charge du VDI et établit un bulletin de précompte chaque trimestre. Le Team Member doit communiquer à AGEL sa marge de revente pour chaque commande sinon AGEL considère pour la déclaration des revenus du VDI, que le prix conseillé a été appliqué aux termes de la loi, le VDI, dont les revenus dépassent 50 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale, pendant trois années consécutives, est tenu de s'inscrire au Registre du Commerce. Le Team Member inscrit au Registre du Commerce est assujéti au Régime de la Sécurité Sociale des professions libérales et il s'engage à en respecter les obligations et les cotisations.

5/ Bonus et Primes

La qualification de Directeur concrétise l'importance de l'activité du Team Member qui n'a plus une activité occasionnelle. Ainsi pour être qualifié Directeur et au delà, le Team Member doit s'inscrire au Registre du Commerce en qualité de commerçant indépendant et adresser à AGEL un extrait Kbis de moins d'un mois. La qualification de Directeur permet de percevoir les Bonus et les Primes du Plan de Commissionnement.

6/ Bonus et Primes

Le Team Member est libre de signer un autre contrat commercial sous réserve de ne pas concurrencer les produits AGEL et de ne pas divulguer des informations qui porteraient un tort à AGEL. À la signature du contrat, le Team Member s'engage à souscrire une assurance garantissant sa responsabilité civile pour des dommages pouvant être causés à un tiers ainsi qu'à contracter une assurance pour l'usage professionnel de son véhicule. Le présent accord relève du droit français et tout litige qui pourrait survenir sur son interprétation ou son exécution sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris.